

N° 89 - Renforcement
du Réseau de distribution
d'énergie électrique - Travaux
de changement de tension

avis de l'agriculture
et de l'électricité
Service de l'énergie
et fait et approuvé
par le conseil municipal
le 29 Dec. 1967
Le Maire
M. B. Raffin.

Le conseil municipal informe l'assemblée:
- que le projet de renforcement du réseau de réau de distribution d'énergie électrique
a été retenu au programme d'agriculture 1967 et 1968 et que son financement a été accepté
par délibération du 27 juillet 1967 approuvée le soir le 16 août 1967.

Après en avoir délibéré:
Le conseil municipal décide de confier:
- la modification des appareils, la fourniture et la pose et le pose du transformateur à S.D.F.
d'autoriser son Maire à signer:

- 1- le marché d'électricité de Fieux Fieux s'élevant à la somme de 63.134,12 F.
- 2- la convention d'S.D.F relative à sa part sa participation dans les travaux.

Il est rappelé que les crédits nécessaires au règlement règlement de cette dépense ont été inscrits
aux budgets primitifs supplémentaires de 1967 de 1968 article 230.